

COMMISSION COMPETITIONS

Mercredi 22 Janvier 2020 à 18 heures 30 au siège du CD 31

Présents :

Mmes Brigitte Sanz, Delphine Mondragon, Marie Madeleine Clamens, MM. Alain Pinaud, Jean Bernard Vignères, Rolland Dallier, David Carle, Alain Azema, Serge Galiano, Raymond Le Manach, Thierry Lacroux et Francis Ricard.

Absents excusés :

Mme Chantal Cassaigneau et Frédéric Debezi

Tous les secteurs sont représentés.

Annulation de concours

- Le club de Gagnac a sollicité les responsables du secteur des 4 Vallées pour annuler le concours prévu au calendrier le 16 Février 2020 sous prétexte qu'ils ne peuvent jouer la Coupe de France contre Beauzelle que ce jour-là. Après vérification, ce choix de date (coupe de France) n'est pas impératif. Les responsables du secteur aviseront le club sur le refus d'annulation de ce concours pour le motif invoqué.
- Challenge Cuquel à Tournefeuille du 11 Janvier annulé (manque de participation)
 - o La concurrence de dates avec un concours JP (non officiel) à Castanet n'est pas judicieuse
 - o Faut-il revoir notre réglementation sur nos concours à tours qualificatifs pour le Jeu Provençal ?
 - o Les critères fédéraux sur l'attribution des équipes aux départements pour les championnats de France Jeu Provençal sont basés sur le nombre de compétitions officielles (et saisies dans Geslico) organisées dans le département.

CDC JP 2020

En accord avec Denis Jurado et au vu du bilan 2019, cette compétition a été revue.

12 clubs sont inscrits.

Elle comportera 2 phases :

- Phase de groupe (5 matches en 3 journées) à Colomiers et à Fenouillet (2 journées). Les secteurs de Pibrac et des 4 Vallées doivent désigner un arbitre et un délégué.
- Phase finale (8 équipes) en élimination directe à Castanet. Le secteur du Grand Lauragais doit désigner un arbitre et un délégué.

Championnats de Zones (masculin et féminin) 2020

Avec la restructuration géographique qui sera effective en 2021, nous devons apporter quelques précisions pour ces championnats 2020.

Nous avons promis que tout club qui changera de district en 2021 gardera la place acquise dans sa division en 2020.

- Le secteur de Toulouse n'ayant qu'une division en 2020, nous proposons que les 8 premiers clubs en 2020 soient intégrés en 1^o division de leur nouveau district en 2021.

Les nouveaux districts (sauf le Comminges) comporteront plus de clubs, afin d'anticiper, les propositions suivantes sont à étudier et à valider en Juin 2020 :

- Mise en place d'une 3^o division en CZC masculin
 - o Annoncer les quotas de maintiens, montées et descentes sur le CZC 2020
- Organiser ces compétitions en concours en 4 parties pour qu'elles ne se terminent pas trop tard
- Calquer alors le règlement sur le CZC vétérans ou autre
- Pour les CDC et CZC féminins, nous devons réfléchir à une nouvelle structure :
 - o Une division 2 en CDC
 - o Une division 2 en CZC
 - o La commission féminine fera une étude et une proposition

Grille d'évaluation des championnats départementaux

Comme prévu lors de notre dernière réunion, nous allons la revoir.

Après un large tour de table, plusieurs propositions émanent.

La commission propose de supprimer les notations négatives, de supprimer certains items et de revoir les barèmes. (voir document joint)

Afin de faciliter la tâche du délégué qui réalise cette évaluation, nous allons mettre en place un document d'aide à la notation (en cours d'élaboration), nous précisons que toute personne membre du CD 31 présente sur le championnat peut aider à cette notation.

Nous envisageons également de ne pas mettre de délégué du secteur sur un championnat se déroulant dans son secteur afin d'éviter des pressions.

Championnat de tir de précision

A ce jour, nous comptons environ 900 joueurs masculins et 150 joueuses féminines inscrits.

Comme prévu, le déroulement des épreuves qualificatives dans les secteurs est laissé à l'appréciation des responsables de secteur.

Toutefois, des dispositions communes doivent être rappelées avant la compétition :

- Production par le joueur absent d'un justificatif
- Tenue sportive avec identification du club exigée (pas de jean)
- Litiges réglés sur place par les délégués
- Non inclusion dans le challenge La Dépêche
- Non inclusion dans la participation globale des clubs

Le règlement intérieur ci-joint s'appliquera et devra être affiché durant les épreuves qualificatives.

La commission jeunes doit prévoir les inscriptions à l'avance pour les juniors.

Nous sommes à la recherche d'un site pour le 2° tour qualificatif.

La liste des qualifiés par secteur (numéro de licence, nom, prénom, club, score) doit être communiquée à Francis sous forme d'un tableau Excel dès la fin des épreuves qualificatives.

CDC Open et féminin

Les fiches d'inscription des clubs pour les CDC 2020 sont toutes revenues au CD.

Seul, le club de Pins Villate (en CDC féminin) ne se réinscrit pas par manque d'effectif (2 licenciées féminines).

La commission propose de valider ce retrait.

A l'unanimité des présents, la commission confirme qu'aucun club du secteur de Toulouse n'intégrera le CDC féminin en 2020 du fait que seules deux compétitions (à 9 équipes seulement) sur les 5 prévues se sont déroulées en 2020.

Nous devons procéder à des « repêchages » d'équipes en CDC féminin. Comme ce cas de figure n'est pas prévu dans notre RI, la commission propose d'appliquer les mêmes critères que pour les montées et descentes (classement et nombre de points et goal ave rage).

Les clubs de Roquettes et Labège seront réintégrés, s'ils acceptent, en CDC féminin pour 2020.

CDC vétérans

Tous les clubs prévus se sont inscrits. La commission réalise la composition des groupes en équilibrant les clubs maintenus, montants ou descendus).

Il manque, à ce jour, des clubs capables d'accueillir des journées, les délégués de secteur vont les solliciter au plus vite.

Qualificatifs aux divers championnats de la Haute Garonne

En appliquant les mêmes critères qu'en 2019, en tenant compte des champions 2019 qui ont accepté ou refusé leurs qualification d'office, les nombres de qualifiés par épreuve et par secteur sont validés. (Tableau ci-joint)

Après un ordre du jour bien chargé, la séance est levée à 21 heures 45.